



Edition n° 01 – 2016

PLATEFORME-REHA.CH est heureuse de vous présenter sa première newsletter de l'année 2016 et vous en souhaite bonne lecture! Si vous désirez un complément d'information, nous nous tenons à votre disposition (info@plateforme-reha.ch).

Retour sur le Congrès du 24 septembre 2015 au Musée Olympique

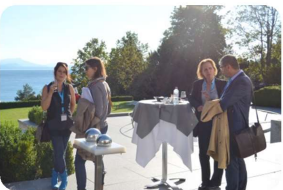
Le 1er Congrès de PLATEFORME-REHA.CH du 24 septembre 2015 au Musée Olympique à Lausanne a été couronné de succès ! Dans un cadre enchanteur en présence de plus de 130 participants, cette journée a permis de prendre la mesure des nombreux défis auxquels le domaine de la réadaptation stationnaire en Suisse est confronté à l'heure actuelle, notamment en prévision du futur système de financement.

Organisé autour du thème de la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF), les participants ont pu se faire une idée précise des multiples dimensions de cet outil, qui s'apparente à une véritable « philosophie de prise en charge » des patients. La complexité de son utilisation et son impact sur les processus de fonctionnement des cliniques et hôpitaux ont été largement débattus, tout comme ses limites auxquelles les cliniciens peuvent être exposés.

La journée a également apporté des éléments de réponses à la question de la diversité du domaine de la réadaptation au sein de la Suisse et, surtout, des pistes de solutions pour l'avenir.

Quant aux résultats de l'enquête de satisfaction, ils confirment largement la bonne impression que les participants et intervenants ont exprimé au cours de cette splendide journée !

Toutes les présentations ainsi que des photos sont disponibles [ici](#).



Assemblées générales 2016

Nous avons le plaisir de vous informer des dates de nos assemblées générales de l'année en cours :

Printemps : le jeudi 16 juin 2016, de 10h à 11h30 à l'Hôpital fribourgeois, site de Meyriez-Murten

Une visite de lieu est prévue à l'issue de l'assemblée et nous remercions d'ores et déjà l'HFR de leur aimable accueil !

Automne : le jeudi 24 novembre 2016, de 10h à 12h (lieu à déterminer)

Qualité

Lancement du projet « Itinéraires Patients »

Il est bien connu que la prise en charge des patients et les prestations fournies dans le domaine de la réadaptation stationnaire en Suisse varient considérablement. Or, la LAMal demande que les pratiques soient harmonisées, dans une logique d'économicité, de transparence et de

concurrence. C'est la raison pour laquelle un système tarifaire uniforme sera introduit dans ce domaine à l'horizon 2018 (ST Reha).

Force est de constater qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour y arriver et que les conséquences de l'introduction du nouveau système tarifaire risquent d'être plus ou moins importantes d'une région à l'autre, d'un canton à l'autre et d'un hôpital ou d'une clinique à l'autre. Aussi, il est à craindre que déjà l'accès au futur système (c'est-à-dire la possibilité de facturer dans ce nouveau cadre) soit limité, sans même parler du risque d'un sous-financement pour les prestataires, selon les pratiques de prise en charge et selon les besoins des patients.

Pour PLATEFORME-REHA.CH, il est indispensable d'utiliser le temps qui reste afin de fournir à ses membres (et au-delà) des recommandations (« best practices ») leur permettant d'organiser les processus de prise en charge et de mettre à niveau les prestations dispensées. Partant du document de référence national DefReha©, qui est un document théorique, tenant compte des contraintes de ST Reha et du plan de mesure de l'ANQ, l'objectif est d'élaborer un « mode d'emploi » à destination de tous les acteurs du domaine de la réadaptation stationnaire sur cette base.

Il s'agit naturellement d'un projet très ambitieux, mais PLATEFORME-REHA.CH est déterminée et se donne les moyens pour y arriver : après la désignation du Directeur du projet, le Dr Stefan Goetz, et de la Cheffe de projet, Mme Sylvie Roches, la constitution d'un Comité de pilotage à envergure nationale est actuellement en cours. Une récolte d'informations pour connaître les pratiques existantes a été lancée et fourni des premiers résultats intéressants. Toutes les cliniques de réadaptation en Suisse ont reçu une lettre explicative ainsi qu'une invitation à remplir un sondage en ligne (toujours ouvert).

Enfin, une séance « kick-off » sera organisée en septembre 2016, à laquelle nous vous invitons d'ores et déjà. Nous espérons par ailleurs pouvoir s'appuyer sur des partenariats avec d'autres acteurs faitiers du domaine de la réadaptation et ne manquerons pas de vous tenir informés à ce sujet.

En cliquant [ici](#), vous accéderez à un récent article paru dans le magazine « Compétence » de H+ à ce sujet.



Tarification

ST Reha

Historique

La LAMal prévoit le recours à des forfaits en fonction de la nature et de l'intensité des prestations dispensées en milieu hospitalier. Ils doivent être établis sur la base d'une structure uniforme au niveau suisse (art. 49 LAMal).

Or, les séjours en réadaptation somatique stationnaire sont actuellement financés différemment en fonction du canton dans lequel ces prestations sont dispensées. La volonté politique existe d'en uniformiser la tarification au niveau suisse, mais ce n'est qu'en 2012 que les travaux nécessaires ont démarré à l'échelle nationale pour ce faire : il s'agit du projet ST REHA.

Jusqu'au 31 décembre 2015, la direction de projet de ST REHA était aux mains d'H+, la faîtière nationale des hôpitaux. Depuis le 1^{er} janvier 2016, c'est SwissDRG SA qui a repris ce rôle.

Version 0.3 de ST REHA

La structure tarifaire prévue prévoit le classement selon 4 domaines de réadaptation : neurologique, cardiovasculaire, pulmonaire et « autre » (anciennement musculo-squelettique). Ce projet a pour but de déterminer quelles informations ont la meilleure capacité prédictive des coûts d'un séjour. Pour ce faire, les institutions « pilotes » communiquent les caractéristiques principales de leurs patients. Il s'agit de scores issus d'outils d'assessments relevés dans le cadre de ces 4 catégories, de même que leurs coûts par cas.

Les données 2014 issues de 18 cliniques ont été compilées par la ZHAW (Haute école zurichoise de sciences appliquées), cheville ouvrière du projet. Sur 83'185 semaines/patients reçues pour 19'300 patients, le 70% environ a pu être retenu dans le cadre de l'étude (57'000 semaines/patients pour 13'237 patients). Cela représenterait environ 30% des cas de réadaptation somatique stationnaire en Suisse. Après plusieurs traitements statistiques (régressions linéaires et établissements de groupes de tarifs par catégorie), la v0.3 du système de classification des patients (PCS) a été construite. Si l'échantillon 2014 est plus grand que celui de 2013, il n'y avait pas assez de données pour les catégories de réadaptation cardiovasculaire et pulmonaire. Seuls deux PCS ont été constitués sur les quatre prévus, pour les catégories de réadaptation neurologique et « autre ». Deux groupeurs sont disponibles pour ces catégories. Ils sont disponibles au moyen des liens suivants :

https://streha.shinyapps.io/PCS_Neuro_v03

https://streha.shinyapps.io/PCS_Andere_v03

De l'avis de la direction de projet, les résultats obtenus par cette ébauche de structure tarifaire sont jugés probants, même si l'approche comporte plusieurs limites. Moyennant que les données d'un plus grand nombre d'établissements soient fournies, le système pourra être

amélioré. PATEFORME-REHA.CH soutient cette approche et recommande à chaque institution de fournir ses données 2015. Ce n'est qu'à cette condition que des règles de tarifications concluantes pourront être mises en œuvre dans les temps (avant 2018). A défaut, le Conseil d'Administration de SwissDRG SA devra décider s'il diffère l'entrée en vigueur du nouveau système, ou s'il l'abandonne complètement.

Résultats de l'étude MT RehaGer

L'étude MT RehaGer est désormais terminée et le rapport final est en train d'être diffusé auprès des différents acteurs et instances politiques intéressés.

PLATEFORME-REHA.CH se voit confirmée dans son appréciation initiale, craignant une prise en compte insuffisante des coûts inhérents à la réadaptation gériatrique dans l'actuel projet tarifaire ST Reha. Voici la conclusion finale du rapport de la ZHAW (Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, mandataire du projet) :

« En conclusion, il est à relever que le PCS Gériatrie permet une bien meilleure différenciation des patients et que les intensités de gravité du PCS « Autre » attribuées aux patients gériatriques ont seulement un faible lien avec les coûts réels observés. Dans ce contexte, un PCS propre au domaine de la réadaptation gériatrique peut être pris en considération. Le PCS développé dans cette étude pour la réadaptation gériatrique est statistiquement valide, il différencie les patients suffisamment précisément entre les différents groupes de coûts et il est applicable dans la pratique. »

Or, le chemin vers la reconnaissance de la nécessité d'intégrer un « PCS gériatrique » dans ST Reha est encore long et rien ne nous permet aujourd'hui de garantir que cet objectif sera atteint. La demande a d'ores et déjà été adressée à SwissDRG SA et nous sommes confiants d'y arriver, en comptant sur le soutien de différentes parties intéressées (FMH, Cantons, organisations faïtières etc.)

[Lien vers le résumé du rapport de la ZHAW](#)

[Lien vers le rapport intégral \(seulement pour les membres\)](#)



Planification

Inventaire des planifications cantonales

PLATEFORME-REHA.CH a mis à jour la liste avec toutes les informations disponibles à ce sujet en Suisse. Vous y trouverez Canton par Canton des informations sur les mandats de prestations et, dans la plupart des cas, les documents de référence officiels.

Nous remercions les services concernés des Cantons de leur précieuse collaboration.

[Lien vers l'inventaire](#)

Formation

Partenariat avec Espace Compétences et collaboration avec l'ANQ

La remise du projet ST REHA à SwissDRG SA en fin 2015 a été l'occasion de rappeler à tous les acteurs une fois de plus l'importance cruciale de la qualité des données saisies et transmises par chaque institution dans le cadre de ST Reha. En effet, seule une qualité irréprochable des données pourra garantir l'efficacité, la viabilité et la crédibilité du futur système tarifaire !

PLATEFORME-REHA.CH n'a pas attendu fin 2015 pour chercher des solutions permettant d'assurer la qualité des données saisies : dès novembre 2014, une commission de formation a été créée en partenariat avec le centre de formation de H+, Espace Compétences. Cette commission a rapidement mis sur pied un programme de formation ciblé sur les besoins spécifiques du domaine de la réadaptation, dans le but de développer les compétences nécessaires pour répondre aux nouveaux défis que représente le futur modèle tarifaire.

A ce jour, 321 professionnels ont suivi les différents cours proposés. Au vu du succès rencontré, la commission a décidé de reconduire le programme pour 2016, tout en le peaufinant (cf. ci-dessous ; offres en ligne => www.plateforme-reha.ch/formation).

Dans la foulée, l'ANQ a approché PLATEFORME-REHA.CH afin de construire un programme de formation unique pour l'ensemble de la Suisse. La gestion de ce futur programme « certifié ANQ » sera confiée aux deux centres de formation de H+ (H+-Bildung pour la Suisse alémanique et Espace-Compétences pour la Romandie) et les frais d'inscriptions seront en partie subventionnés par l'ANQ. [Voici les premiers fruits de cette collaboration :](#)



ANQ réadaptation
places ANQ pour les f

Code de champ modifié

C'est naturellement une belle reconnaissance pour PLATEFORME-REHA.CH et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite.

Formation d'auditeur/coach pour la MIF

-

appel aux candidatures !

Après plusieurs volées de formations dispensées à l'utilisation de la MIF depuis fin 2014, force est de constater que le niveau de maîtrise de cette échelle d'évaluation clinique reste très inégale et laisse globalement à désirer. Or, le bon emploi de cet outil constituera une condition sine qua non pour être financé correctement dans le cadre de ST Reha. C'est pourquoi la commission de formation souhaite constituer un « pool de spécialistes MIF », capables d'auditer le niveau de maîtrise de l'outil et de coacher les équipes le cas échéant, afin de pouvoir garantir aux hôpitaux et cliniques une utilisation optimale de la MIF à l'interne.

Aussi, toute personne étant particulièrement à l'aise avec la MIF et intéressée est priée de contacter Espace Compétence d'ici l'été 2016 : cedric.delapraz@espace-competences.ch 021.799.92.44

Mai 2016

PLATEFORME-REHA.CH

Ch. des Colombaires 31, CH-1096 Cully, 021 799 08 33 - info@plateforme-reha.ch